

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

# L'Algérie retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI)

P3



SOUS LA TUTELLE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## L'Algérie crée un Haut Conseil scientifique et une Agence nationale d'archéologie

P3

EN RÉACTION AUX FRAPPES ISRAËLIENNES AU LIBAN

## L'Iran annonce la fermeture du détroit d'Ormuz

P11

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## L'ANIE reçoit plus de 500 signalements d'irrégularités

P3

SAISON ESTIVALE 2026  
**Vers l'accueil de 500.000  
jeunes dans les camps  
d'été**

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a révélé, dans une déclaration faite hier à l'APS., que son secteur ambitionne d'accueillir 500.000 jeunes dans le cadre du programme des camps d'été prévu pour la saison estivale en cours. Il a précisé que le défi du secteur est d'atteindre, à l'horizon 2028, le seuil d'un million de jeunes bénéficiaires. Il a fait savoir que le lancement du programme des camps d'été de cette année est prévu pour le 24 juin courant, avec l'accueil d'un premier contingent de 5300 enfants et jeunes, soulignant que "les efforts se poursuivent pour réunir toutes les conditions nécessaires à une prise en charge optimale de l'ensemble des participants à cette activité".

Le ministre a, en outre, fait savoir que 10.000 encadreurs seront mobilisés pour la mise en œuvre du programme estival de cette année. Il a précisé que la simulation nationale pilote organisée samedi soir dans la wilaya d'Oran, réunissant près de 3.000 participants, constitue la dernière étape du processus de formation destiné aux encadreurs, visant à "s'assurer de la préparation des équipes et à harmoniser les méthodes de travail et d'organisation adoptées à travers les différents centres de vacances".

M. Hidaoui a également indiqué que tous les camps d'été organisés directement ou indirectement par le ministère sont soumis à "un système de fonctionnement unifié et font l'objet d'un suivi et d'un contrôle par le secteur", précisant à ce propos l'existence de 40 centres de camping relevant du ministère, auxquels s'ajoutent plus de 200 centres gérés par des associations partenaires, répartis sur les 14 wilayas côtières.

ACCIDENTS DE LA  
ROUTE  
**24 morts et 568 blessés  
ces dernières 48 heures**

Vingt-quatre personnes sont décédées et 568 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 18 au 20 juin courant, les unités de la Protection civile ont effectué 447 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant 24 morts et 568 blessés", a précisé la même source.

Par ailleurs, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Boumerdès, Constantine, Sidi Bel Abbès, M'Sila et Tizi-Ouzou, ayant causé des brûlures divers à 5 personnes. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 1122 interventions ont été effectuées durant la même période, ce qui a permis de sauver 738 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 308 autres et d'évacuer 72 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès de deux personnes par noyade au niveau de plages interdites à la baignade dans la wilaya d'Annaba (1) et de Boumerdès (1).

Durant la même période, un enfant âgé de 12 ans est décédé par noyade dans une mare d'eau située au lieu-dit "Qued El Fahs", dans la Daïra de Beni Senoussé, wilaya de Tiemcen. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la protection civile est intervenue pour l'extinction de 122 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national.

D'autre part, les équipes de la Protection civile sont intervenues suite aux pluies orageuses qui se sont abattues sur les wilayas de Tébessa et Guelma, en effectuant 6 opérations d'épuisements des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations, sans déplorer aucune victime, conclut le bilan.

R.N

DES TEMPÉRATURES DÉPASSANT LES 40° SONT ANNONCÉS

**La canicule s'installe**

*La Protection civile a appelé à la vigilance et au respect des mesures préventives afin d'éviter les risques liés à la vague de chaleur. Pour sa part, le ministère de la Santé a rappelé les mesures préventives indispensables et les précautions à prendre face à la hausse des températures, pour éviter d'éventuelles complications sur la santé.*



La saison des grandes chaleurs a pris ces jours-ci ses quartiers et les températures ont pris le mors aux dents en dépassant dans certaines wilayas les 44°. En effet, la vague de chaleur qui touche plusieurs wilayas du pays se poursuivra aujourd'hui, voire jusqu'à demain lundi, selon un bulletin météorologique spécial publié, hier, par les services de l'Office national de la météorologie. Ce bulletin concerne les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdès, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, où les températures maximales devraient osciller entre 39 et 41 °C durant toute la période de validité de ce bulletin, qui s'étend jusqu'à aujourd'hui.

Les wilayas de Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Blida et Tizi Ouzou connaissent également une vague de chaleur, avec des températures maximales comprises entre 43 et 45 °C. La validité de ce bulletin pour ces wilayas est prolongée jusqu'à demain lundi.

Par ailleurs, la vague de chaleur devrait également se poursuivre jusqu'à demain dans les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent et Mostaganem, où les températures maximales varieront entre 39 et 41 °C, pouvant atteindre localement 42 à 43 °C. Conséquence de cette hausse des températures : pas moins de 28 incendies à travers

différentes wilayas ont été enregistrés par les services de la Protection civile jusqu'à vendredi. Ces incendies se répartissent entre des feux de forêts, de broussailles et de maquis d'une part, et des incendies touchant les cultures agricoles et les arbres d'autre part, selon un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, la Protection civile a appelé à la vigilance et au respect des mesures préventives afin d'éviter les risques liés à la vague de chaleur. Elle a recommandé de « ne pas s'exposer aux rayons du soleil, en particulier pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques et les enfants ; éviter les sorties et les déplacements durant cette période sauf en cas de nécessité ; de rester autant que possible à l'ombre ; et de favoriser la circulation de l'air dans les bâtiments dès que la température extérieure devient inférieure à la température intérieure ». Elle a également insisté sur « la nécessité de fermer les fenêtres, les rideaux et les façades de balcons exposés au soleil tout au long de la journée ; d'éteindre les lumières électriques ou d'en limiter l'usage ; de porter un chapeau et des vêtements légers ; de ne jamais laisser les enfants seuls dans une voiture ; d'éviter les activités nécessitant un effort physique important ; et de boire de l'eau régulièrement

».

Le ministère de la Santé n'a pas été en reste. Il a rappelé, vendredi dans un communiqué, les mesures préventives indispensables et les précautions à prendre face à la hausse des températures, pour éviter d'éventuelles complications sur la santé. Parmi les mesures à prendre, "fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposés au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes". Il est également conseillé de "donner à boire de l'eau régulièrement aux personnes âgées et aux malades et d'éviter les activités extérieures (sport, jardinage, bricolage...)".

En outre, le ministère de la Santé alerte quant à l'apparition de certains symptômes lorsqu'il y a une vague de forte chaleur, citant "les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche ainsi qu'une confusion mentale", lesquels peuvent indiquer un coup de chaleur. Dans ce cas, souligne-t-on, il faut agir en transportant la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire et l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'éventer.

Synthèse : A.C

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)

**Le Secrétaire général en visite de travail en Algérie**

Le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Philip Mshelbila, effectuée depuis hier une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement de la concertation et de la coordination autour des évolutions des marchés mondiaux du gaz naturel et des perspectives de développement de l'industrie gazière, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

Au cours de cette visite, qui se poursuivra jusqu'au 23 juin courant, les discussions porteront sur les défis liés à la sécurité des approvisionnements, aux investisse-

ments dans le secteur, à la transition énergétique, ainsi qu'au renforcement de la coopération scientifique et technique entre les États membres, a ajouté la même source. Le programme de la visite comprend une série de rencontres avec plusieurs responsables algériens, notamment le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Forum, ainsi que de développer des initiatives communes dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation et de l'échange

d'expertises.

Le Secrétaire général du Forum se rendra également à l'Institut de recherche sur le gaz, relevant du Forum des pays exportateurs de gaz et dont le siège est établi en Algérie, afin de s'informer sur le déroulement de ses activités et sur ses futurs programmes de travail. Le programme prévoit également des réunions de travail avec les cadres de l'Institut, ainsi qu'une visite technique au Centre de supervision et de contrôle du réseau de transport de gaz du groupe Sonatrach. Cette visite permettra à la délégation de découvrir l'expé-

rience algérienne en matière de gestion des infrastructures gazières et de développement des systèmes de surveillance et de contrôle. Selon le communiqué, cette visite confirme « la place importante qu'occupe l'Algérie au sein du Forum des pays exportateurs de gaz et le rôle actif qu'elle joue dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les États membres, au service de la stabilité des marchés du gaz naturel et du renforcement de la contribution de ces ressources au développement économique et social durable ».

R.N

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

# L'Algérie retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI)

L'Algérie a été retirée vendredi de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), lors de sa réunion au siège de l'OCDE à Paris.

Il s'agissait de la première réunion plénière du groupe sous la présidence d'Elisa de Anda Madrazo. Des délégués représentant plus de 200 membres du réseau mondial et des organisations ayant le statut d'observateur, dont le Fonds monétaire international, les Nations unies, la Banque mondiale, Interpol et le groupe Egmont des cellules de renseignement financier, ont participé aux réunions.

La décision de retrait de l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée "liste grise" a été adoptée à l'unanimité par les membres de la plénière du GAFI, réunis à Paris.

Cette session historique a été marquée par la participation de la délégation algérienne conduite par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebou, témoignant ainsi de l'importance stratégique accordée par les plus hautes autorités de l'Etat aux enjeux liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Les déléguations ont souligné que les résultats obtenus par l'Algérie "constituent une démonstration concrète de sa volonté politique, de l'efficacité de ses réformes et de son attachement au respect des standards internationaux les plus exigeants en matière d'intégrité financière et de transparence économique".

La présidente a salué les « avancées » de l'Algérie « en matière de supervision fondée sur les risques, de transparence de la propriété



effective et de sanctions financières ciblées », et celles de la Namibie en matière de « supervision fondée sur les risques des secteurs financiers et non financiers », et d'enquêtes et poursuites « relatives à des affaires graves et complexes de blanchiment d'argent ». Le 25 octobre 2025, le GAFI a annoncé avoir ajouté l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et le Liban à sa « liste grise ». A cette date, la présidente de l'organisation avait déclaré que « le processus d'inscription sur la liste n'est pas une mesure punitive » : « Il s'agit plutôt d'orienter les pays sur la voie de l'amélioration... »

La liste grise « rassemble les pays qui présentent des défaillances stratégiques mais qui se sont formellement engagés à collaborer acti-

vement avec le GAFI pour y remédier dans le cadre d'un plan d'action convenu. » La liste noire, elle, désigne les pays ou territoires présentant des lacunes stratégiques majeures et critiques dans leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ainsi, le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI consacre, selon les mêmes déléguations, les « avancées majeures réalisées par le pays dans le renforcement de son dispositif national de prévention et de lutte contre la criminalité financière et conforte davantage la confiance de la communauté internationale dans la solidité et la résilience du système financier algérien ».

Synthèse : Sid Ali

Kamel Moula (Président du CREA)

## La sortie de la liste grise, un "signal positif" pour l'économie nationale

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue une étape importante pour l'Algérie et un "signal positif" pour l'économie nationale, a affirmé le président du Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA), Kamel Moula. Dans une déclaration à l'APS, M. Moula a souligné que cette décision vient consacrer les efforts engagés pour renforcer la transparence financière, améliorer la gouvernance et rapprocher le système financier national des standards internationaux.

Le CREA, en tant qu'organisation patronale

représentant les entreprises algériennes publiques et privées, considère cette avancée comme un facteur de confiance supplémentaire pour les opérateurs économiques nationaux et pour les partenaires internationaux, a indiqué son président. Cette décision contribuera également à renforcer l'attractivité de l'Algérie, à faciliter les échanges économiques et à créer un environnement plus favorable à l'investissement, a-t-il ajouté.

M. Moula a estimé que cette étape encourage l'ensemble des acteurs économiques à pour-

suivre leurs efforts pour accompagner la transformation de l'économie et consolider une croissance durable, fondée sur la confiance, la compétitivité et la création de valeur.

Le CREA réaffirme son engagement à contribuer, aux côtés des pouvoirs publics et de toutes les forces économiques nationales, à la construction d'une économie plus forte, plus ouverte et davantage intégrée dans son environnement international, a conclu son président.

APS

SOUS LA TUTELLE DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## L'Algérie crée un Haut Conseil scientifique et une Agence nationale d'archéologie

Deux importantes structures placées sous la tutelle de la Présidente de la République, à savoir un Haut Conseil regroupant les scientifiques et les chercheurs algériens et l'Agence nationale d'archéologie, sont en voie de création.

Le Haut Conseil des scientifiques et des chercheurs sera appelé à jouer un rôle important dans le développement du pays et dans la recherche scientifique, traduisant ainsi le ferme engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la promotion de la science, du savoir et de l'innovation.

Cette institution de haut rang sera composée de sommités algériennes connues à travers le monde, mettant notamment à contribution les

riches compétences et expertises de la communauté nationale établie à l'étranger, qui affiche durant les dernières années une pleine implication dans l'essor socio-économique de la nation.

La création de cette importante structure vient intégrer la dynamique socio-économique que connaît le pays, consolidée par la politique de M. le président de la République visant à promouvoir la connaissance, la recherche scientifique et l'innovation comme moteur de croissance globale de l'Algérie.

Elle intervient également dans une perspective illustrée par la forte implication de la diaspora nationale, qui s'inscrit pleinement dans la vision d'une Algérie nouvelle et prospère. S'agissant de l'Agence nationale d'archéolo-

gie, sa création et son rattachement à la Présidence de la République constituent un signal fort pour un pays qui place son immense patrimoine dans les priorités de l'action de l'Etat. La création de cette nouvelle importante institution traduit le grand intérêt accordé au patrimoine national et à la nécessité de sa sauvegarde, sa protection et sa mise en valeur, alors que l'Algérie possède un patrimoine très riche marqué par une profondeur et une diversité civilisationnelle exceptionnelle. Ces richesses archéologiques, qui traversent les âges, sont illustrées par les plus des centaines de sites archéologiques dénombrés à travers le territoire national, qu'il convient désormais de préserver, d'étudier et de valoriser.

APS

ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES  
DU 2 JUILLET

## L'ANIE reçoit plus de 500 signalements d'irrégularités

L'Autorité nationale indépendante des élections a reçu, depuis le lancement de la campagne pour les législatives du 2 juillet, un total de 538 signalements relatifs à des dépassements et des irrégularités survenus durant le déroulement de la campagne électorale.

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, Karim Khafane, a indiqué vendredi à l'Agence de presse algérienne que l'institution suit ces signalements au niveau national et local, ainsi que dans les circonscriptions électorales à l'étranger. L'Autorité a également recensé 96 publications sur les réseaux sociaux ayant nécessité l'engagement de procédures juridiques contre leurs auteurs. Selon lui, ces cas sont « transmis après qualification juridique, conformément à la Constitution, aux lois de la République et à la loi organique relative au régime électoral, aux autorités compétentes ».

Karim Khafane a précisé qu'une cellule de suivi quotidien des dépassements a été mise en place afin de détecter toute pratique susceptible d'influencer la liberté de choix des électeurs ou de porter atteinte à l'éthique de la vie politique.

Concernant la communication électorale, il a relevé des cas où certains candidats ont volontairement affiché uniquement la photo du tête de liste. Or, la loi impose la présentation des photos et noms de tous les candidats afin de garantir l'égalité des chances et permettre aux électeurs de connaître l'ensemble des postulants.

Des mises en demeure ont ainsi été adressées aux concernés pour rétablir le respect du principe d'égalité entre candidats, qu'ils soient issus de partis politiques ou de listes indépendantes, ainsi que le droit des électeurs à une information complète.

Dans ce contexte, des difficultés techniques ont également été constatées dans l'affichage des listes dans les espaces publics. Plusieurs partis ont rencontré des obstacles liés au retard dans la validation des listes par l'Autorité électorale, certaines ayant même été modifiées ou rejetées après le début de la campagne.

Cette situation a créé des complications pour les formations politiques, qui ont dû retarder l'impression de leurs affiches électorales et attendre plus d'une semaine après le lancement de la campagne, par crainte de changements dans la composition des listes.

Certains partis ont ainsi été contraints de publier des affiches ne comportant que la tête de liste, ce qui a conduit à certaines infractions relevées par l'Autorité. Selon plusieurs observateurs, ces dépassements seraient en partie liés à ces retards administratifs dans l'examen et la validation des candidatures avant le début de la campagne.

### LE SOUTIEN AUX JEUNES CANDIDATS INDÉPENDANTS CÔTÉ 29 MILLIARDS DE CENTIMES

Par ailleurs, 968 jeunes candidats indépendants bénéficient de l'aide publique destinée à couvrir les frais de campagne électorale. Cette mesure concerne les candidats âgés de moins de 40 ans au jour du scrutin.

Selon Karim Khafane, 937 jeunes représentent 125 listes réparties à travers les wilayas du pays, auxquels s'ajoutent 31 candidats à l'étranger, répartis sur huit zones géographiques. Chaque bénéficiaire reçoit une aide de 300 000 dinars, ce qui porte le coût total de ce dispositif à 29,04 milliards de centimes (290,4 millions de dinars).

Cette aide est prévue par l'article 122 de la loi organique relative au régime électoral, maintenue dans sa version amendée. Elle s'inscrit, selon le responsable, dans les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des jeunes. Un décret exécutif daté du 10 mai 2026 précise les modalités d'octroi de cette aide. Les candidats doivent notamment fournir un dossier comprenant une demande signée, une copie de la carte d'identité, un programme de campagne, des factures détaillées des dépenses, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire du compte dédié à la liste indépendante.

Seddik. Yahiaoui

**HYDROCARBURES**

**VNG AG veut renforcer sa coopération avec Sonatrach**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le président du Conseil d'administration du groupe énergétique allemand VNG AG, Ulf Heitmüller, avec lequel il a examiné les opportunités de développement d'affaires et d'investissements dans le secteur des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Après avoir passé en revue l'état et les perspectives de coopération entre Sonatrach et le groupe allemand, les deux parties ont examiné les opportunités de développement d'affaires et d'investissements dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans le domaine du gaz naturel, en sus du renforcement des échanges commerciaux en matière de commercialisation et de transport du gaz, et les opportunités d'élargir ce partenariat à de nouveaux projets à forte valeur ajoutée. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération dans les domaines des technologies à faible émission de carbone applicables dans l'industrie du gaz naturel, et des programmes de réduction des émissions de méthane, outre le développement de projets conjoints dans le domaine de l'hydrogène vert et de ses dérivés, notamment l'ammoniac vert, a ajouté le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre le développement du secteur des hydrocarbures et à renforcer son attractivité des investissements, exposant les réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, notamment les cadres juridiques et réglementaires offrant les conditions favorables au développement de partenariats stratégiques, au transfert de technologies, à l'échange d'expertises et à la réalisation de projets mutuellement bénéfiques. De son côté, M. Heitmüller s'est félicité du niveau de coopération établi avec Sonatrach, et salué la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable d'énergie et partenaire stratégique de l'Europe, tout en affichant l'intérêt du groupe allemand à renforcer sa coopération avec Sonatrach et à élargir les champs de partenariat, notamment dans les domaines du gaz naturel, des technologies à faible émission et de l'hydrogène vert.

**ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID**

**L'AAPI présente au rendez-vous**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part, du 16 au 19 juin courant à Bakou (Azerbaïdjan), aux travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), qui se sont déroulées en présence de ministres, de responsables et de représentants d'institutions financières et de développement des pays membres, a indiqué vendredi un communiqué de l'Agence. Organisée sous le slogan "l'intégration régionale : pour une prospérité durable", cette session a mis l'accent sur le renforcement de la coopération économique et de développement entre les Etats membres, le développement des mécanismes de financement islamique, outre l'appui aux projets d'investissement, aux infrastructures et à la transformation économique durable. Siham Djedar, directrice à l'AAPI a pris part à cette session qui a été marquée par des séances-débats, notamment des forums sur l'investissement et le partenariat, des présentations consacrées aux opportunités d'investissement dans les pays membres, ainsi que des rencontres avec des investisseurs et des opérateurs économiques de différents secteurs, a précisé la même source. En marge des réunions, l'Agence a marqué sa présence à travers un stand d'exposition dédié à la présentation du climat des affaires en Algérie, et des réformes engagées par l'Etat en vue d'améliorer l'environnement de l'investissement, d'attirer les investissements étrangers et de promouvoir les partenariats qualitatifs. Ces réunions annuelles du Groupe de la BID ont enregistré une large participation de représentants des 57 pays membres, outre des institutions internationales de financement, du secteur privé, d'experts et d'académiciens, ajoute le communiqué de l'Agence.

R.E

**SONELGAZ**

**Les capacités de production renforcées de plus de 1850 MW**

*Le pic de la demande d'électricité devrait atteindre, durant l'été prochain, 21350 MW pour des températures de saison et 22150 MW pour des températures exceptionnelles, soit des taux de croissance annuels respectifs de 3,5% et 7%.*

Le groupe Sonelgaz a procédé, en prévision de la saison estivale qui connaît une hausse substantielle de la consommation d'électricité, au renforcement de ses capacités de production avec plus de 1850 mégawatts (MW) supplémentaires pour faire face aux pics de la demande, a indiqué jeudi à Alger, un responsable du groupe public Présentant un exposé lors d'un atelier de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie dans les administrations publiques, organisé par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, la directrice de la communication à Sonelgaz, Fatima Zohra Merzougui, a précisé que le pic de la demande d'électricité devrait atteindre, durant l'été prochain, 21350 MW pour des températures de saison et 22150 MW pour des températures exceptionnelles, soit des taux de croissance annuels respectifs de 3,5% et 7%. Pour faire face à cette demande croissante, le groupe a engagé des mesures proactives visant à renforcer les capacités de production d'un total de 1855,9 MW, dont 1027 MW issus des énergies renouvelables. Ces capacités se répartissent à hauteur de 1656 MW pour le réseau national interconnecté, 17 MW au niveau du pôle In Salah-Adrar-Timimoun, et 182,9 MW pour les réseaux du Grand Sud. En outre, la réalisation de 58 ouvrages énergétiques de transport d'électricité a été programmée, dont 23 sont entrés en service, 15 mis en service partiellement, tandis que le taux de réalisation des structures restantes oscille entre 50% et 100%. En matière de distribution d'électricité, le plan comprend 644 transformateurs électriques et 1640 km de lignes électriques de moyenne tension, ajoute la même responsable, faisant remarquer que ces me-



sures viennent s'ajouter à une série de démarches pratiques adoptées par Sonelgaz, à l'instar des travaux de maintenance préventive, ainsi que la préparation et la mobilisation permanente des équipes d'intervention pour l'ensemble des activités (production, transport et distribution) afin de garantir une réponse rapide face à d'éventuels incidents. L'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du directeur général par intérim du groupe "Sonelgaz", Abdelhamid Rais, de la présidente de la commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Baya Chekired, du directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane et de la représentante du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Fouzia Bena-

ziza, en présence du directeur général de Sonelgaz-distribution et des représentants de nombre d'administrations publiques et associations de protection du consommateur, chaque partie ayant mis en avant son rôle dans la réduction de l'utilisation de l'énergie. A cet effet, M. Rais a affirmé que la campagne de rationalisation de l'utilisation de l'énergie pour l'année 2026, lancée jeudi par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, permettra d'éviter les coupures d'électricité et la détérioration du réseau de services, à travers la baisse de la consommation des administrations et flyers, rassurant les clients du groupe public de la garantie du bon déroulement et de la poursuite du service en période de pics.

R.E

**AGRICULTURE**

**Des start-up algériennes au cœur de la transformation numérique**

La transformation numérique de l'agriculture en Algérie gagne du terrain, portée par des start-up développant des solutions, primées à l'international, et destinées à améliorer la productivité et soutenir la souveraineté alimentaire du pays, bénéficiant d'un écosystème national incitateur, décliné en une multitude de dispositifs publics. Entre agriculture connectée et fermes verticales pilotées par l'intelligence artificielle, les solutions proposées par les start-up algériennes poursuivent un objectif commun : produire davantage avec moins de ressources tout en améliorant la résilience du secteur agricole surtout face aux défis des changements climatiques. A travers des approches différentes mais complémentaires, les jeunes pousses, de plus en plus nombreuses à opérer dans le secteur agricole, illustrent l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs de l'AgriTech algérienne convaincus que l'innovation technologique peut devenir un levier important de la souveraineté alimentaire nationale. Pour Farah Toumi, cofondatrice d'AgroTech Solutions, la priorité de cette start-up est d'offrir aux exploitants une vision globale et en temps réel de leurs activités, tout en assurant une traçabilité complète des opérations. La start-up a développé une plateforme de gestion intégrée (ERP) qui centralise les données des exploitations agricoles et des élevages grâce à des capteurs IoT (Internet of Things) et à la saisie

manuelle d'informations. Selon elle, l'agriculture algérienne repose encore largement sur des pratiques empiriques. Grâce à son système, les agriculteurs disposent désormais "des mêmes standards de pilotage que ceux utilisés dans les grandes industries, adaptés aux réalités du terrain en Algérie". La start-up estime que sa contribution à la sécurité alimentaire passe principalement par la réduction des pertes. En optimisant les itinéraires techniques des cultures et en rationalisant l'irrigation grâce à un suivi précis de la consommation d'eau, elle ambitionne d'améliorer les rendements et de limiter les pertes économiques. "Si ces gains de productivité sont multipliés sur des milliers d'exploitations, l'impact sur l'offre alimentaire locale peut être très significatif", souligne Mme Toumi. De son côté, GB Vertical, qui avait remporté le prix ARLEM 2025 de l'entrepreneuriat local des jeunes dans la région euro-méditerranéenne, propose une approche radicalement différente, avec une start-up développant des fermes verticales où les cultures poussent dans un environnement totalement contrôlé, indique son fondateur Mokhtar Bouazza. Température, humidité, lumière, concentration en CO2 et nutriments sont surveillés en permanence par des capteurs reliés à une plateforme d'intelligence artificielle capable d'ajuster automatiquement les paramètres de production. Le dirigeant met en avant des cycles de culture

deux à trois fois plus rapides que ceux observés en plein champ, jusqu'à huit récoltes par an, sans pesticides et avec une qualité constante toute l'année. L'un des principaux arguments avancés par GB Vertical concerne l'économie des ressources, tient à préciser M. Bouazza, pour qui l'agriculture verticale permet de réduire jusqu'à 90 % la consommation d'eau tout en augmentant fortement la productivité par mètre carré. Il s'agit d'une technologie qui pourrait constituer une réponse complémentaire aux contraintes climatiques. Pour M. Bouazza, l'agriculture verticale n'a pas vocation à remplacer l'agriculture traditionnelle mais à la compléter. Il estime que certaines productions, comme la laitue, les herbes aromatiques ou les légumes-feuilles, pourraient être transférées vers des fermes périurbaines de petite superficie, libérant ainsi davantage de terres et d'eau pour les cultures stratégiques telles que les céréales et les légumineuses. Autre point commun entre les deux start-up : leur ambition à l'international notamment pour l'Afrique. En effet, AgroTech Solutions affirme avoir déjà engagé des discussions avec des partenaires potentiels dans plusieurs pays africains, tandis que GB Vertical considère l'Afrique comme "un marché naturel de croissance à moyen terme" en raison de l'urbanisation rapide et du stress hydrique croissant.

R.E



## Lancement de deux projets stratégiques pour améliorer la fluidité du trafic routier

BLIDA



**L**es travaux de réalisation de deux projets stratégiques destinés à améliorer la fluidité de la circulation sur plusieurs axes routiers à forte densité de trafic ont été lancés jeudi dans la wilaya de Blida.

Dans le cadre des efforts visant à résorber les points noirs et à réduire les accidents de la route, notamment dans la partie-est de la wilaya qui a connu ces dernières années une importante expansion urbaine avec l'émergence de nouveaux pôles d'habitats, le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a donné le coup d'envoi de ces deux projets.

Le premier projet est relatif à la réalisation d'un carrefour au croisement du chemin de wilaya (CW) N118 et de la rocade de la ville de Meftah, à l'extrême-est de la wi-

laya. Inscrit au titre du programme sectoriel de 2026, il a été doté d'une enveloppe de 900 millions de DA et devrait être achevé dans un délai d'une année, selon les explications fournies sur place.

Ce carrefour figure parmi les principaux points noirs du réseau routier de la wilaya en raison de l'importante pression du trafic qu'il connaît à longueur de journée, à l'origine de nombreux embouteillages et accidents, selon la même source.

Ce projet revêt une importance particulière, en assurant la liaison entre la rocade de Meftah, l'autoroute desservant l'est du pays et plusieurs communes voisines, dont Larbaâ, Djebabra et Khemis El Khechna (wilaya de Boumerdes).

Il va également contribuer à fluidifier la

circulation au niveau des nouveaux pôles urbains, notamment ceux de "Safsaf" et "Haouch Errih", sur les hauteurs de Meftah, a indiqué le directeur des travaux publics, Abdelkrim Slaïmia.

Le second projet porte sur le raccordement de la rocade de Soumaâ à la voie menant à l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 5,8 km. Doté d'une enveloppe de plus de 3 milliards de DA, ce projet permettra, une fois opérationnelle, de réduire sensiblement les encombrements sur la RN29, notamment sur les axes traversant les communes de Soumaâ et Ouled Yaïch. Cette dernière étant réputée pour être la localité la plus peuplée de la wilaya, outre sa vocation commerciale et industrielle.

## TLEMCCEN

**Journée d'information sur l'accompagnement des opérateurs économiques**

Une journée d'information consacrée à l'accompagnement des opérateurs économiques a été organisée, jeudi à Tlemcen, à l'initiative de la Caisse nationale d'Épargne et de prévoyance (CNEP-Banque).

Lors de cette rencontre, le directeur régional de cet établissement financier, Mohamed Becherirat, a mis en avant l'importance de l'accompagnement des opérateurs économiques à travers la simplification des procédures, la levée des obstacles et l'ouverture de canaux de communication, en soulignant les efforts déployés par la CNEP-Banque dans ce domaine.

De son côté, le directeur commercial de la banque, Hocine Tabli, a présenté les différents mécanismes de financement des projets d'investissement et agricoles, ainsi que le développement des moyens de paiement électronique, de la numérisation, des techniques de la finance islamique et les perspectives d'évolution future des services bancaires. Par ailleurs, le directeur du Centre de l'Étudiant relevant de l'Université de Tlemcen, Sari-Hassoun Zakaria, a insisté sur l'importance de la création d'unités de recherche et développement au sein des entreprises économiques, publiques et privées, afin de garantir la pérennité et la réussite des projets, estimant que ces unités constituent "un outil essentiel pour une prise de décision judicieuse et une planification efficace de l'avenir".

A cette occasion, le wali de Tlemcen, Youcef Bechelaoui, a rappelé les efforts des hautes autorités du pays visant à renforcer l'investissement et à améliorer le climat des affaires, considérés comme des leviers fondamentaux pour la réalisation du développement durable et la diversification des sources de revenus nationaux.

## ADRAR

**Les missions du Fonds de garantie automobile, thème d'une journée d'étude**

Le rôle du Fonds de garantie automobile (FGA), entre nécessité d'indemnisation et défis d'application, est le thème d'une journée d'étude tenue, jeudi, au siège de la Cour de Justice d'Adrar.

Initiée en coordination avec le FGA, la rencontre, tenue en présence des autorités locales, des représentants de l'appareil judiciaire et des corps de sécurité, intervient suite à la recrudescence d'accidents de circulation, causés de dommages corporels et matériels.

Selon le directeur général (DG) du FGA, Bilal Bourghoud, cette journée vise à expliciter et déterminer les cas d'intervention du Fonds pour la prise en charge des victimes, causées par des parties non-identifiées, des non-assurés ou ceux en fuite.

Le législateur algérien a mis en place ce mécanisme légal (FGA), à l'effet de prendre en charge ce genre de victimes et de les indemniser dans le cadre de la solidarité nationale, a ajouté le même responsable.

Le FGA cherche, à travers ces rencontres, à faire connaître cette instance et ses missions auprès des citoyens, notamment les victimes des accidents de circulation, appelés à s'y rapprocher et déposer leurs demandes d'indemnisation en vue d'une prise en charge, selon les textes réglementaires en vigueur.

## BISKRA

**600 logements de la zone d'expansion urbaine raccordés au réseau électrique**

Six cents (600) unités d'habitation viennent d'être raccordées au réseau électrique dans les nouvelles cités de la zone d'expansion urbaine de la "route de Sidi Okba", à Biskra, a indiqué, jeudi, le directeur de l'énergie et des mines, Abderrezak Boukhari.

Ce raccordement au réseau électrique, financé par le programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a nécessité un investissement public de 114 millions de dinars, selon le même responsable.

Achevé en 150 jours, ce projet a donné lieu à la réalisation d'un réseau de lignes électriques sur une longueur de plus de 13 km et à l'installation de 12 transformateurs électriques, a également précisé M. Boukhari.

Le taux de couverture électrique a "dépassé les 98 %" dans la wilaya de Biskra, a conclu le directeur de l'énergie et des mines.

## TIARET (CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE)

**Dispositions exceptionnelles pour l'accompagnement des agriculteurs**

Des mesures exceptionnelles ont été mises en place dans la wilaya de Tiaret pour accompagner les agriculteurs durant la campagne de moisson-battage, notamment en matière de protection des cultures contre les incendies, de rapprochement des points de collecte des récoltes et de facilitation du paiement des producteurs, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de la wilaya chargé de sa gestion, Rabah Mourad Yezza.

Lors du lancement officiel de la campagne à la ferme pilote Si Haïder, dans la commune de Mellakou, M. Yezza a précisé qu'un important parc de matériel agricole a été mobilisé afin d'accélérer les opérations de récolte.

Il a également annoncé la mise à disposition de 71 points de collecte relevant des trois coopératives de céréales et légumes secs CCLS de la wilaya, destinés à réceptionner les productions des agriculteurs.

Le responsable a indiqué qu'une cellule de veille regroupant les services de la Direction des services agricoles, de la Protection civile, de la

Conservation des forêts, de la Gendarmerie nationale et des communes a été installée afin d'assurer une intervention rapide en cas d'incendie. Ce dispositif a déjà démontré son efficacité sur le terrain, tous les départs de feu enregistrés ayant été maîtrisés rapidement sans causer de pertes importantes.

Pour sa part, le directeur des services agricoles, Boualem Mekhaneg, a indiqué que depuis le début des récoltes dans les zones les plus chaudes de la wilaya, qui ont concerné environ 1.000 hectares, une production de 177,4 quintaux de différentes céréales a été enregistrée, avec un rendement moyen de 18 quintaux par hectare. Ces résultats renforcent les prévisions optimistes pour la campagne en cours, notamment dans les régions du nord de la wilaya spécialisées dans la multiplication des semences céréalières.

Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne, les autorités ont mobilisé notamment 1.200 moissonneuses-batteuses, 5.700 tracteurs, 3.238 remorques, 2.360

citernes d'eau et 3.244 équipements destinés au ramassage et au bottelage du fourrage. La majorité de ce matériel appartient à des opérateurs privés. Par ailleurs, des capacités de stockage estimées à 4,8 millions de quintaux ont été mises à disposition au niveau des coopératives de céréales et légumes secs, avec la possibilité de recourir à des entrepôts privés en cas de besoin.

Dans le cadre de la simplification des procédures de collecte, plusieurs mesures administratives ont été prises pour encourager les agriculteurs exploitant des terres sans titre de propriété à livrer leurs récoltes aux CCLS. Des facilités ont également été accordées pour le règlement des créances dues aux producteurs, afin de leur permettre d'achever les opérations de moisson dans de bonnes conditions.

La campagne de moisson-battage de cette année porte sur une superficie totale de 257.000 hectares, répartie comme suit: 97.500 hectares de blé dur, 16.000 hectares de blé tendre, 140.000 hectares d'orge et 3.500 hectares d'avoine.

**Illizi : Divers projets d'aménagement urbain mis en chantier**

Une série de projets d'aménagement urbain ont été lancés jeudi dans la commune d'Illizi, a-t-on appris de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Dotés d'une enveloppe de 170 millions de DA, puisés dans la Caisse de solidarité et de garantie des collecti-

vités locales (CSGCL) au titre de l'exercice 2026, ces projets, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par les autorités locales, portent notamment sur la réhabilitation de 1,9 km de réseau routier et la réalisation d'abris- bus au chef-lieu de wilaya, a précisé le DUAC, Hamza Bara. Ils concernent également des opéra-

tions d'aménagement urbain dans le quartier Djebril, ainsi qu'aux abords du collège Irzagh-Mohamed et de l'école primaire Khemaia-Mohamed, a-t-il ajouté.

Ces projets visent à moderniser et embellir les espaces publics, tout en contribuant à la consolidation du cadre de vie des citoyens.

TIPASA

**Journée d'étude sur la prise en charge sanitaire en milieu pénitentiaire**

La prise en charge sanitaire des détenus a été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à Tipasa par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, en coordination avec l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales. Cette rencontre, abritée par l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de Koléa, s'inscrit dans le cadre de la poursuite et du renforcement de la coopération entre les ministères de la Justice et de la Santé dans le domaine de la prise en charge sanitaire des détenus, ainsi que de l'échange d'expériences entre les praticiens de la santé et du renforcement des mécanismes de prise en charge. Présidant l'ouverture des travaux, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, a souligné l'importance extrême accordée par le ministère de la Justice à la prise en charge sanitaire des détenus, en coordination avec le ministère de la Santé, à travers l'amélioration régulière du niveau des prestations offertes aux détenus, à l'instar des autres catégories de la société. Evoquant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge optimale des détenus, le même responsable a rappelé que l'administration pénitentiaire dispose, outre les structures de soins au niveau de ses établissements, d'une unité hospitalière modèle au sein du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Bacha (Alger), chargée de la prise en charge des patients atteints de cancer et nécessitant une hémodialyse, ainsi que d'une unité spécialisée dédiée aux femmes souffrant de maladies chroniques. De son côté, le président de l'Académie algérienne de développement des sciences de médecine légale, Pr. Rachid Belhadj, a mis en avant "l'importance de la conjugaison des efforts de tous pour garantir une prise en charge de haute qualité des détenus", soulignant que cet objectif a été concrétisé à travers l'expérience de formation de médecins spécialisés en milieu pénitentiaire. Le même intervenant a insisté sur l'importance accordée à la formation continue, selon des programmes scientifiques rigoureux, en vue d'une amélioration régulière des conditions de prise en charge, mettant en exergue les moyens importants mobilisés par l'Etat pour la mise en œuvre des programmes de développement. A cette occasion, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, accompagné du président de l'Académie algérienne de développement des sciences de médecine légale, a procédé à la distinction des majors de la 1re promotion composée de 30 médecins généralistes principaux exerçant dans différents établissements pénitentiaires, après avoir bénéficié d'une formation médicale résidentielle spécialisée d'une durée de deux ans, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des détenus.

LAGHOUAT

**L'importance du recouvrement du couvert végétal pour faire face à la désertification**

Une journée d'étude a été organisée mercredi et jeudi par la Conservation des forêts de Laghouat sur le thème de "recouvrement du couvert végétal et des pâturages pour faire face à la sécheresse et la désertification", et ce à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification. Initiée avec la participation d'experts et de représentants de différents secteurs et organismes concernés par les questions de l'environnement et du développement rural, la rencontre a donné lieu à un échange d'expertises sur les moyens de recouvrer les pâturages naturels et d'améliorer la gestion des écosystèmes steppiques. Intervenant à cette occasion, le directeur général des Forêts, Djamel Touahria, a affirmé que l'Algérie fait de la question de la lutte contre la désertification et la sécheresse un axe prioritaire de sa politique environnementale, appelant à poursuivre la mise en œuvre sur le terrain des programmes visant à réduire la dégradation des sols, régénérer le couvert végétal et préserver les ressources naturelles, notamment en zones steppiques et arides. La désertification en Algérie, a-t-il expliqué, est un défi environnemental, à considérer ses effets en termes de perte de biodiversité, d'avancement des sables et de retombées socio économiques. M. Touahria a aussi évoqué les projets réalisés dans le domaine, à leur tête le barrage vert, les programmes de boisement et de fixation des dunes de sables et la mise en valeur des terres détériorées et leur récupération. Lors de la rencontre, les participants ont appelé au renforcement de la coordination intersectorielle, l'élargissement des programmes de protection des zones de pâturages.

BOUMERDES

**Production prévisionnelle de près de 55.000 quintaux de céréales**



Une production de près de 55.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Boumerdes, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Selon des prévisions présentées à la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma qui a donné le coup d'envoi de cette campagne à partir de la ferme pilote d'Aïn El Hamra, à l'est de la wilaya, la production de cette année devrait enregistrer une hausse de près de 5.000 quintaux comparativement à la campagne écoulée. La présente campagne cible une superficie céréalière de plus de 2.200 hectares, dont 1.618 hectares consacrés au blé dur, soit

près de 80% de la superficie globale réservée aux céréales, 440 hectares au blé tendre, 146 hectares à l'orge et 30 hectares à l'avoine. Cette campagne porte également sur la moisson d'une superficie de 545 hectares destinée à la multiplication des semences céréalières, dont 326 hectares en semences de blé dur et 219 hectares en semences de blé tendre. Sachant que le secteur assure, chaque saison, une autosuffisance en semences céréalières afin de répondre aux besoins de la wilaya et des wilayas voisines, selon les mêmes explications. Pour assurer le succès de la campagne moisson-battage, les services agricoles ont mobilisé 19 moissonneuses-batteuses, dont huit (8) relevant du secteur privé et le reste de la Coopérative des céréales et légumes secs

(CCLS), ainsi que 195 tracteurs privés et 8 tracteurs relevant de la CCLS, en plus de 30 camions pour le transport des récoltes et de trois (3) centres de collecte des céréales. Par ailleurs, la commission de contrôle et de veille, regroupant des représentants de plusieurs organismes, a récemment entamé des sorties de terrain intensives afin de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité de protéger les récoltes contre les différents risques, notamment les incendies et les maladies. Elle a également appelé les producteurs à orienter leurs récoltes vers les espaces de stockage mis à leur disposition par le secteur.

**Constantine (effets des changements climatiques) : Des sorties d'exploration scientifique sur les mécanismes d'adaptation**

Deux sorties d'exploration scientifique dédiées aux étudiants universitaires de Sétif et de Constantine, visant à débattre des mécanismes d'adaptation face aux effets néfastes des changements climatiques, ont été organisées la semaine en cours par la Conservation des forêts (CF) de la wilaya de Constantine, apprend-t-on jeudi auprès d'un cadre relevant de cette institution. Ces sorties qui ont permis aux étudiants doctorants et de fin de cycles universitaires de mieux comprendre certains phénomènes environnementaux, de découvrir le milieu forestier et d'étudier la

biodiversité, ont été organisées à la réserve biologique de Djebel Ouahch (Constantine) et à la forêt de Draâ Nagua dans la commune d'El Khroub et ce, dans le cadre d'un programme tracé par les services du secteur forestier à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (17 juin de chaque année), a indiqué à l'APS le chargé d'information et de la communication de la CF, Ali Zegrou. Plus d'une trentaine d'étudiants du département des sciences agronomiques de l'Université Ferhat-Abbas de Sétif et de biologie de l'Université Frères Mentouri (Constantine 1) ont été initiés aux diffé-

rents thèmes mettant en lumière les méthodes de prévention contre la désertification et de rétablissement après la sécheresse, a-t-il révélé, notant que la méthodologie de plantation en pépinière, les techniques de mise en terre des plantes médicinales et aromatiques, la sensibilisation à la gestion durable des terres, le développement de plantes résistantes à la sécheresse, l'érosion du sol, figurent parmi les sujets débattus. L'organisation de ces sorties pédagogiques, s'inscrit dans le cadre de conventions de partenariat signées entre la Direction générale des forêts (DGF) et le ministère de l'Enseignement supérieur et

de la Recherche scientifique visant la valorisation du couvert forestier, la protection et la restauration des terres dégradées, l'intensification des actions de reboisement ainsi que le développement de l'esprit d'entrepreneuriat forestier, entre autres, a-t-il affirmé. Le programme de ces sorties a également porté sur l'organisation d'une opération d'arrosage d'envergure des jeunes chênes à la forêt d'El Hadadj dans la commune de Ben Badis en coordination avec les services d'Entreprise régionale de génie rural " Aurès ", a indiqué la même source.

JUSTICE

**Le footballeur marocain Achraf Hakimi sera jugé pour viol**

La justice a confirmé vendredi, en pleine Coupe du monde, le renvoi devant une cour criminelle de l'international marocain et défenseur du PSG Achraf Hakimi pour le viol d'une femme en 2023, qu'il réfute.

"Les investigations menées durant l'enquête et l'information judiciaire ont conduit la chambre de l'instruction à dire qu'il existe des charges suffisantes à l'encontre" d'Achraf Hakimi "justifiant sa mise en accusation devant la cour criminelle départementale des Hauts-de-Seine", a indiqué la cour d'appel de Versailles dans un communiqué, à l'issue de cette décision rendue à huis clos.

Le double vainqueur de la Ligue des champions avec le PSG et leader de l'équipe du Maroc, dont l'équipe joue son deuxième match de Coupe du monde vendredi soir contre l'Ecosse, a toujours dénié une "faussette" accusation. Il avait fait appel de l'ordonnance du juge d'instruction l'ayant renvoyé en février pour viol.

A peine la décision rendue par la cour d'appel, le joueur de 27 ans a déclaré sur X attendre le procès "avec impatience", assurant: "Enfin, je pourrai parler".

La date du procès n'est pas connue à ce stade. Interrogée sur un éventuel pourvoi en cassation, l'avocate du joueur, Me Fanny Colin, ne se prononce pas.

"Cette confirmation était attendue. Il n'est pas dit ici qu'il est coupable de quoi que ce soit, il est ferme dans sa défense", a rappelé Me Colin, qui précise que son client "a beaucoup de choses à dire".

La jeune femme qui s'était présentée en 2023 au commissariat pour dénoncer un viol s'est félicitée d'une "victoire judiciaire".

"Après plus de trois ans de combat judiciaire, après avoir été calomniée et traînée dans la boue par la défense d'Achraf Hakimi, cette décision suscite chez ma cliente soulagement et espoir", a insisté son avocate Me Rachel-Flore Pardo dans un communiqué.

A la sortie de la salle d'audience, elle soulignait que c'est "à ce stade un total de six magistrats qui a estimé que les éléments à charge dans ce dossier sont si nombreux qu'ils justifient la mise en accusation d'Achraf Hakimi devant une cour criminelle départementale".

S'il n'a pas fait de commentaire officiel, le club parisien entend en privé protéger son joueur, se reposant sur la présomption d'innocence, le joueur ayant toujours nié les faits.

**"Être entendue"**

Selon une source policière à l'époque des faits, la jeune femme d'alors 24 ans avait raconté avoir fait connaissance avec Achraf Hakimi en janvier 2023 sur le réseau social Instagram et s'être rendue chez lui dans un VTC (voiture de transport avec chauffeur) commandé par le joueur. Elle expliquait ensuite que le joueur l'avait embrassée puis touchée sans son consentement avant de la violer.

Elle ajoutait qu'elle était parvenue à le repousser et précisait qu'une amie, contactée par SMS, était venue la récupérer. Achraf Hakimi avait été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire quelques jours après, en mars.

Me Colin, à la sortie de l'audience, a dénoncé ce qu'elle qualifie de "justice de classe à l'envers". "Cette enquête n'a été ouverte que parce qu'une main courante a été médiatisée par la presse", assure-t-elle, médiatisation due selon elle au fait "que M. Achraf Hakimi est une personnalité publique et qu'il est connu".

Pour la jeune femme qui dénonce ces faits pourtant, la fuite de sa déposition dans le journal Le Parisien constitue "le plus gros traumatisme de (sa) vie".

Jeanne (prénom d'emprunt) a déclaré à Mediapart jeudi, dans sa première prise de parole médiatique, vouloir "un procès pour (se) défendre, pour être entendue". "J'ai envie de me justifier. J'ai envie qu'on me croie", a-t-elle ajouté.

"Ce n'est jamais agréable pour ma cliente de voir celui qu'elle accuse de viol être acclamé, ovationné", souligne Me Pardo, pour qui "il y a encore un long chemin à parcourir pour la lutte contre les violences sexuelles dans le monde du football masculin".

L'arrière-droit doit disputer vendredi soir aux Etats-Unis le deuxième match de Coupe du monde pour l'équipe nationale du Maroc. Il a débuté la compétition avec le brassard de capitaine.

AFF

MONDIAL-2026

**Team USA en 16<sup>es</sup>, le Brésil et le Maroc s'en rapprochent**



Au lendemain de la qualification du Mexique, les Etats-Unis, autres co-organisateurs du Mondial-2026, ont à leur tour validé vendredi leur billet pour les 16es de finale, dont se rapprochent aussi le Brésil et le Maroc.

La Coupe du monde s'est dans le même temps achevée pour deux premières sélections: Haïti et la Turquie, qui prennent la porte après deux défaites d'affilée...

**Team USA rejoint le Mexique**  
La Coupe du monde réussit à ses hôtes: Après le Mexique, les Etats-Unis ont décroché vendredi leur sésame pour la phase à élimination directe, grâce à leur victoire face à l'Australie (2-0) à Seattle.

Comme lors de leur première rencontre, les hommes de Mauricio Pochettino - privés de leur joueur vedette Christian Pulisic, blessé - ont rapidement ouvert le score sur un

but contre son camp du défenseur australien Cameron Burgess (11e), avant de creuser l'écart grâce à Alex Freeman (43e). "C'était encore un match fantastique. Nous l'avons emporté face à une équipe très forte", a déclaré le sélectionneur argentin, ovationné à la fin du match par les supporters américains.

Ils étaient nombreux en rouge et blanc à la fois dans le Lumen Field de Seattle, comme dans les bars autour et les rues voisines, à scander "USA! USA!".

Team USA est même sûre de terminer première de son groupe D, à la faveur de la défaite (1-0) d'une très faible Turquie, incapable d'égaliser face à des Paraguayens réduits à dix. Fatal aux Turcs, ce match à San Francisco a été marqué par le carton rouge infligé pour la première fois à un joueur -le Paraguayen Miguel Almiron- qui avait parlé en couvrant sa bouche de la main lors d'une

altercation avec un adversaire, une nouvelle règle introduite lors du Mondial-2026 pour lutter contre les insultes racistes.

**Le Brésil élimine Haïti, le Maroc se relance**  
Six jours après leur match nul, Brésil et Maroc, les deux poids lourds du groupe C, ont obtenu leur première victoire dans cette Coupe du monde, qui leur permet de faire un grand pas vers les seizièmes de finale.

Peu emballant face aux Lions de l'Atlas, la Selecao, en quête d'une sixième étoile, n'a pas eu à forcer son talent pour battre à Philadelphie une sélection haïtienne beaucoup trop juste. Les "Grenadiers", de retour 52 ans après leur première participation à une Coupe du monde en 1974 en Allemagne -où ils avaient perdu leurs trois rencontres-, sont assurés de terminer derniers de leur

poule. L'autre rencontre du groupe C a été télescopée par l'actualité judiciaire française, et une décision de la cour d'appel de Versailles qui a confirmé le renvoi en procès pour viol d'Achraf Hakimi quelques heures avant le coup d'envoi. La plaignante, par la voix de son avocate, a vu dans cette décision une "victoire judiciaire". Le latéral du PSG, qui nie les faits, a assuré sur X attendre ce procès avec "impatience" pour "enfin" pouvoir parler.

"Il est très serein", a affirmé son sélectionneur Mohamed Ouhbi après la victoire du Maroc (1-0) contre l'Ecosse. "Il voulait faire un gros match, il a fait un gros match".

Chacune de ses prises de balle a néanmoins été accompagnée par les sifflets d'une partie du public, qui n'ont cependant pas paru le perturber.

AFF

**Réduit à dix juste avant la pause : Le Paraguay, héroïque à dix contre onze, élimine la Turquie**

Le Paraguay, bien que réduit à dix juste avant la pause, a résisté pour l'emporter 1-0 et éliminer la Turquie du Mondial 2026, vendredi à San Francisco. Le résultat garantit la première place du groupe D aux Etats-Unis, vainqueurs de l'Australie (2-0) plus tôt dans la journée.

La rencontre a été marquée par l'expulsion de Miguel Almirón (45+3) pour avoir couvert sa bouche en parlant à un adversaire lors d'une altercation, première application de cette nouvelle règle lancée pendant le Mondial pour endiguer les débordements racistes.

Alors qu'un de ses coéquipiers était au sol au centre du terrain en réclamant une faute turque, Almirón a participé à un attroupement de joueurs et s'est adressé au Turc Mert Müldür en couvrant sa bouche avec la main. Les Turcs se

sont immédiatement plaints à l'arbitre, qui a été appelé par la VAR. L'officiel salvadorien Iván Barton a visionné les images et a rapidement sorti un carton rouge direct pour Almirón. Cette nouvelle règle a été introduite pour le Mondial après la polémique suscitée en février, lorsque l'Argentin de Benfica Gianluca Prestianni avait été accusé d'avoir proféré des insultes racistes en se cachant la bouche à l'encontre de la star brésilienne du Real Madrid Vinicius Jr lors d'un match de Ligue des champions.

Vendredi à San Francisco, le Paraguay a parfaitement débuté en marquant dès la deuxième minute grâce à une frappe des 20 mètres de Matías Galarza, malicieusement décalé par Julio Enciso. Les espaces se sont ouverts, la Turquie s'est montrée entreprenante, mais a fait preuve d'un mélange

de maladresse et de malchance pour finir avec 31 tirs, dont 5 cadrés, mais aucun but. La tête de Mert Müldür a par exemple touché la barre puis le poteau (35e), celle de Deniz Gül a foncé sur le gardien (62e), et enfin la dernière de Merih Demiral est passée à quelques centimètres des cages (90+7). Le Paraguay s'est surtout attaché à résister après la pause, en gagnant du temps, subissant les débordements, restés vains, de Barış Yilmaz.

La Albiroja, coulée par les Etats-Unis au premier match (4-1), jouera la deuxième place du groupe D face à l'Australie jeudi, toujours à San Francisco, où la sélection des Etats-Unis est assurée de disputer son seizième de finale le 1er juillet.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 (GR.J/ 2E JOURNÉE)

## Les Verts poursuivent leur préparation

La sélection nationale a effectué, jeudi en fin d'après-midi, une nouvelle séance d'entraînement au Rock Chalk Park de l'Université du Kansas, à Lawrence (Etats-Unis), dans le cadre de sa préparation du match face à la Jordanie, à indiqué, vendredi, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

La rencontre est prévue mardi à 4h00 heures algériennes, à San Francisco Bay Area Stadium, pour le compte de la 2e journée, groupe J, de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, a-t-on précisé. La séance entamée à 00h00 heure algérienne, s'est déroulée en présence de l'ensemble de l'effectif, sous la conduite du sélectionneur national et de son staff technique.

Principalement axée sur les aspects technico-tactiques, elle a permis au staff de poursuivre la mise en place des automatismes et la préparation de la prochaine rencontre face à la Jordanie, ajoute l'instance fédérale.

Appliqués et concentrés tout au long de l'entraînement, les Verts ont affiché une grande implication dans l'exécution des exercices.

### LE SLOVÈNE SLAVKO VINCIC AU SIFFLET

La commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA), a désigné un trio arbitral slo-



vène, conduit par Slavko Vincic, pour diriger le match Algérie-Jordanie. Vincic sera assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik (1er assistant) et Andraz Kovacic (2e assistant), alors que le Jamaïcain Oshane Nation officiera en qualité de quatrième arbitre. Le Trinidadien Caleb Wales a, pour sa part, été désigné arbitre as-

sistant remplaçant. Cette rencontre revêt une importance particulière pour la sélection algérienne, contrainte de réagir après son revers concédé d'entrée face aux champions du monde argentins (3-0). Les Verts abordent ainsi ce rendez-vous avec l'ambition de relancer leur campagne mondiale et de se repositionner dans la

course à la qualification aux 1/16 de finale. L'autre match du groupe J, entre l'Argentine et l'Autriche, prévu lundi au stade de Dallas (18h00), a été confié à l'Égyptien Amin Mohamed, assisté de ses deux compatriotes Mahmoud Abouelregal (1er assistant) et Ahmed Hossam Taha (2e assistant).

R.S

FOOT/ CAN 2027

## Le compte à rebours de la compétition est lancé

Dans un an, le 19 juin 2027, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027) s'ouvrira en Afrique de l'Est, une région qui accueillera la compétition pour la première fois depuis l'édition de 1976, avec une organisation conjointe assurée par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

Prévue du 19 juin au 17 juillet 2027, cette 36e édition de la CAN sera également la première de l'histoire à être co-organisée par ces trois pays. La Confédération africaine de football (CAF) table sur une affluente de plus de 1,5 million de supporters et une audience télévisée mondiale dépassant les 3,2 milliards de téléspectateurs, selon un communiqué de l'instance dirigeante du football africain. La CAF poursuit actuellement ses consultations avec les gouvernements

et les comités locaux d'organisation afin de désigner officiellement les villes qui accueilleront le tirage au sort de la phase finale, prévu en mars 2027, ainsi que le match d'ouverture et la finale, programmée le 17 juillet 2027, ajoute la même source.

Placée sous le thème "Pamoja" (Ensemble en swahili), cette édition mettra en avant les valeurs d'unité, de coopération et de développement que l'instance continentale souhaite promouvoir à travers le football, souligne la CAF.

Sur le plan sportif, la campagne des éliminatoires est désormais lancée après le tirage au sort effectué en mai dernier au Caire. Quarante-huit sélections sont engagées dans la course aux 24 places qualificatives pour la phase finale.

Les grandes nations du continent, no-

tamment, l'Algérie, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigeria, le Cameroun, la Tunisie, le Ghana, l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo, entameront leur parcours en septembre prochain.

L'Algérie a hérité du groupe I en compagnie de la Zambie, du Togo et du Burundi.

Les qualifications se dérouleront sur trois fenêtres internationales de la FIFA : Journées 1 et 2 : du 21 septembre au 6 octobre 2026 Journées 3 et 4 : du 9 au 17 novembre 2026 Journées 5 et 6 : du 22 au 30 mars 2027. Qualifiés d'office en leur qualité de pays hôtes, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda participeront néanmoins aux éliminatoires. Dans chacun de leurs groupes, une seule autre sélection décrochera son billet pour la phase finale.

R.S

FOOT/COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

## La CAF dévoile le calendrier de la saison 2026-2027

La Confédération africaine de football (FAF) a dévoilé le calendrier détaillé des matches au titre de la saison 2026-2027 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La Confédération africaine informe que l'engagement sera ouvert sur le système de gestion des compétitions de la CAF (CMS). La date limite pour l'engagement des clubs algériens en-

gagés dans les deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) est le 25 juillet 2026. La saison prochaine, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et l'US Chaouia en Ligue des Champions, et par l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération. Voici le calendrier de la saison 2026-2027 : 1er tour des qualifications : 04-06 septembre / 11-13 septembre 2ème tour des qualifications : 16-18

octobre / 23-25 octobre Phase de poules : 1ère journée : 27-29 novembre 2ème journée : 04-06 décembre 3ème journée : 18-20 décembre 4ème journée : 08-10 janvier 5ème journée : 15-17 janvier 6ème journée : 22-24 janvier Quarts de finale : Aller : 26-28 février Retour : 05-07 mars Demi-finales : Aller : 09-11 avril Retour : 16-18 avril Finales : Période du 09 au 31 mai.

R.S

## MATCH ALGÉRIE-ARGENTINE

### La FAF dépose un recours auprès de la FIFA

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé un recours auprès de la FIFA pour protester contre certaines décisions arbitrales prises lors du match Algérie-Argentine de la Coupe du Monde 2026, a rapporté vendredi le site officiel de la Télévision algérienne.

Selon des sources au sein de FAF, le recours porte sur trois incidents arbitraux majeurs impliquant un tacle sur le capitaine de l'équipe nationale, Aïssa Mandi, que la Fédération algérienne de football a jugé mériter une sanction plus sévère de l'arbitre ou le recours à la VAR. Un coup de coude sur Anis Hadj Moussa et un tacle sur Brahim Maza ont également été relevés, la FAF estimant qu'ils requéraient un examen et des mesures disciplinaires appropriées.

Cette décision fait suite à la polémique entourant l'arbitrage de la rencontre, qui a suscité de vives réactions parmi les supporters et les observateurs, certains réclamant un réexamen de certaines décisions jugées déterminantes pour le cours du match.

R.I

## FOOT/LIGUE 1 MOBILIS/JS KABYLIE

### Yazid Mansouri nommé au poste de Directeur technique sportif

La JS Kabylie a officialisé la nomination de l'ancien international algérien, Yazid Mansouri, au poste de Directeur technique sportif (DTS), a indiqué hier samedi le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

"La JS Kabylie est heureuse d'annoncer la nomination officielle de Yazid Mansouri au poste de Directeur Technique Sportif. Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club.", peut-on lire sur le communiqué de la JSK.

Et d'ajouter : "Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club. Cette nomination s'inscrit dans la volonté de la JS Kabylie de poursuivre sa structuration en s'appuyant sur des profils compétents, rigoureux et pleinement engagés au service de ses ambitions."

Agé de 48 ans, Mansouri a porté à 70 reprises le maillot des Verts. Il également mené une carrière de joueur solide, évoluant notamment en Ligue 1 française ainsi qu'en Angleterre. Depuis sa retraite sportive, l'ex-milieu de terrain a plutôt réussi sa reconversion. Il a occupé des postes clés dans plusieurs clubs : directeur sportif à l'AC Monza (Italie), à l'Olympiakos (Grèce), au Stade Rennais (France), mais aussi responsable du recrutement à l'AC Monza (Italie), à l'Olympique de Marseille (France), à l'AC Monza (Italie), à l'Olympique de Marseille (France) et DTS au sein de l'ES Tunis, son dernier poste.

En Algérie, il a été manager général de l'équipe nationale et membre du Bureau Fédéral, contribuant à la mise en place de stratégies de développement du football.

R.S

PARLEMENT ZIMBABWÉEN

## Une réforme pourrait maintenir Mnangagwa au pouvoir jusqu'en 2030

Au Zimbabwe, la chambre basse du Parlement a approuvé, jeudi 18 juin, un projet de loi visant notamment à faire passer la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans. Le texte doit encore être examiné par le Sénat, également dominé par la Zanu-PF, le parti au pouvoir. Si le texte est validé, le président Emmerson Mnangagwa espère se maintenir au pouvoir jusqu'en 2030 sans nouvelles élections, alors que son deuxième mandat est censé s'achever en 2028. Plus des deux tiers des députés zimbabwéens ont voté en faveur de ce projet de loi. Outre l'allongement du mandat présidentiel, le texte prévoit que le chef de l'État – actuellement Emmerson Mnangagwa, en poste depuis 2017 – soit désormais élu par le Parlement et non plus au suffrage universel.

La Constitution, adoptée en 2013 au Zimbabwe, stipule pourtant que toute tentative de prolongation d'un mandat présidentiel doit être approuvée par référendum. Elle prévoit également qu'un président ne peut bénéficier d'une telle réforme sans l'accord des électeurs lors d'un second référendum. Malgré cela, la Cour constitutionnelle a déjà rejeté un recours visant à bloquer ce projet de loi controversé.

LE GUATEMALA

## Un mécanisme pour rechercher les disparus de la guerre civile

Le gouvernement du Guatemala a annoncé vendredi un programme visant à rechercher quelque 45.000 personnes disparues pendant la guerre civile, dans lequel seront impliquées autorités et familles de victimes.

Entre 1960 et 1996, le Guatemala a été le théâtre d'un conflit opposant les forces de sécurité à des groupes de guérilleros de gauche, qui a fait au moins 200.000 morts et disparus.

La guerre a pris fin après la signature d'un accord de paix avec l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG).

Le président Bernardo Arévalo a annoncé vendredi un plan pour localiser les disparus.

"Nous entamons un chemin pour retrouver ceux qui nous manquent, pour guérir une blessure ouverte par l'histoire", a déclaré le président en présentant le Mécanisme de recherche humanitaire des personnes disparues.

Cet instrument prévoit un travail conjoint entre autorités, familles et organisations humanitaires pour établir le lieu où se trouvent les victimes, mais "ne remplace pas l'application de la justice", a souligné le chef de l'État.

Le président de l'Association des familles de détenus et disparus du Guatemala, Pablo Estrada, a salué cet effort pour retrouver, après des décennies, des personnes dont "le seul crime a été de penser différemment".

Il a rappelé que son organisation a mené à bien ces dernières années l'exhumation de 1.800 dépouilles de "victimes du terrorisme d'État", dont 30% ont été identifiées et remises à leurs familles.

# ATTAQUES TERRORISTES AU NIGER L'armée enterre ses morts

L'armée nigérienne enterre ses morts. À l'issue d'une semaine marquée par une série d'attaques particulièrement meurtrières, deux cérémonies funéraires ont eu lieu vendredi 19 juin dans le pays : la première dans la capitale pour les treize soldats tués au cours de l'attaque contre l'aéroport de Niamey, jeudi 18 juin, la seconde plus au nord, dans la région de Tillabéry, où plusieurs dizaines de soldats sont tombés sous les balles des jihadistes, mercredi 17 juin.

À Niamey, la première cérémonie mortuaire s'est déroulée au Carré des martyrs, sur la base 101 de l'armée de l'air. Les onze soldats tués dans l'attaque contre l'aéroport international Diouri Hamani y ont été enterrés. Si les assaillants qui avaient tenté de pénétrer sur le site avaient échoué à en forcer le passage, les échanges de tirs avec les forces de sécurité avaient entraîné la mort de



treize personnes, dont deux civils.

Au même moment, dans la localité d'Inates, dans la région de Tillabéry, non loin de la frontière malienne, pas moins de 51 militaires étaient aussi inhumés. Eux étaient tombés sous les

balles des assaillants de l'EIGS qui ont attaqué leur camp, mercredi 17 juin. L'armée avait alors été mise en déroute et la base littéralement pillée. En plus des soldats, douze civils – des villageois qui se rendaient à une foire – avaient égale-

ment été tués. Si des assauts attribués aux insurgés de l'EIGS avaient également été signalés la veille sur trois positions de la gendarmerie, de l'armée et de la garde nationale, aucun bilan n'a jusqu'ici été communiqué.

APRÈS SIX SEMAINES DE PROTESTATIONS EN BOLIVIE

## Le président Rodrigo Paz décrète l'état d'exception



Le président bolivien Rodrigo Paz a décrété hier samedi l'état d'exception sur l'ensemble du territoire national après plus de six semaines de protestations et de blocages routiers.

Cette décision intervient quelques heures seulement après la signature d'un accord avec la principale centrale syndicale du pays, la COB, qui a annoncé la levée de ses "mesures de pression".

D'autres organisations paysannes et indigènes maintiennent toutefois leur mouvement de protestation contre le gouvernement de centre droit, arrivé au pouvoir en novembre après 20 ans de règne socialiste.

"Après avoir épuisé toutes les voies du dialogue, conclu des accords avec ceux dont les revendications étaient légitimes et identifié ceux qui utilisaient la violence pour tenter de déstabiliser la Bolivie, nous avons pris la décision de déclarer l'état d'exception sur l'ensemble du territoire national", a déclaré Rodrigo Paz à la télévision.

Les protestataires critiquent le manque de réponse gouvernementale à la crise économique que traverse la Bolivie, la pire depuis 40 ans. Des blocages routiers ont provoqué des pénuries dans plusieurs grandes villes du pays.

EN RÉACTION AUX FRAPPES ISRAËLIENNES AU LIBAN

# L'Iran annonce la fermeture du détroit d'Ormuz

La quartier général iranien « Khatam al-Anbiya » a annoncé la fermeture à nouveau du détroit d'Ormuz à la navigation maritime, en réponse à la poursuite de l'agression israélienne contre le Liban.

Dans un communiqué, il a déclaré : « Compte tenu de la perfidie des États-Unis et de leur manque de volonté à mettre en œuvre la première clause du mémorandum d'entente visant à mettre fin à la guerre, et en réponse aux violations continues et répétées du cessez-le-feu par l'entité sioniste dans le sud du Liban, ainsi qu'aux massacres brutaux et au déplacement de centaines de milliers d'habitants de ce pays meurtri, sans oublier le maintien des forces d'occupation sionistes sur le territoire du sud du Liban, nous annonçons que le détroit d'Ormuz sera fermé à la circulation des navires. » Le communiqué ajoute : « Cette première mesure constitue une réponse à la trahison de l'ennemi. Si l'agression se poursuit, les prochaines étapes seront planifiées et mises en œuvre afin de contraindre l'ennemi à respecter ses engagements. » Il convient de rappeler que la première clause du mémorandum d'entente récemment signé entre les parties américaine et iranienne prévoit l'arrêt de la guerre sur tous les fronts, y compris entre le Liban et Israël.



## DES NOUVELLES DISCUSSIONS SE PRÉPARENT EN SUISSE

Le ministère suisse des Affaires étrangères a déclaré hier samedi que Berne continuait de fournir un « environnement confidentiel et fiable » à Bürgenstock afin de faciliter les discussions sur la mise en œuvre du mémorandum d'entente entre les États-Unis et l'Iran. Dans un communiqué, le ministère a ajouté qu'aucun autre détail concernant les participants ou le contenu des discussions ne serait divulgué afin de préserver leur caractère confidentiel. Des médias américains ont rapporté que l'émisssaire américain Steve Witkoff était en route pour la Suisse afin de participer à des discussions avec l'Iran. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, devrait également s'y rendre samedi, après le report des négociations entre Washington et Téhéran.

Le site Axios a indiqué vendredi, citant un responsable américain ayant requis l'anonymat, que Witkoff se dirigeait vers la Suisse. La visite de Witkoff intervient alors que « les États-Unis et l'Iran cherchent à reprendre les discussions techniques » après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays mercredi, selon la chaîne CNN.

Axios et CNN ont également rapporté, citant des responsables américains, que Jared Kushner, envoyé de Donald Trump, arriverait lui aussi en Suisse pour prendre part aux discussions.

Par ailleurs, l'agence de presse étudiante iranienne a cité le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, selon lequel le ministre Abbas Araghchi doit

s'entretenir samedi à Téhéran avec le ministre pakistanais de l'Intérieur, Mohsin Naqvi. Baghaei a précisé que la visite de Naqvi s'inscrivait dans le cadre des efforts continus déployés par Islamabad concernant les négociations entre l'Iran et les États-Unis. Naqvi s'est rendu samedi dans la capitale iranienne, Téhéran. La télévision publique iranienne a indiqué que le Pakistan, qui joue un rôle de médiateur entre les deux parties, rencontrerait de hauts responsables iraniens. Les discussions entre Naqvi et les responsables iraniens porteront principalement sur le suivi de l'évolution des négociations entre Téhéran et Washington.

Dans le même contexte, des sources au sein du gouvernement pakistanais ont indiqué hier samedi que les discussions entre les États-Unis et l'Iran en Suisse devraient commencer dans les deux prochains jours.

Une source proche du processus de médiation a déclaré : « Le Pakistan, aux côtés d'autres médiateurs, est en contact avec les deux parties afin de lancer la prochaine phase de l'accord d'Islamabad, lors d'une rencontre attendue en Suisse dans un délai d'un à deux jours. »

L'incertitude entoure le lancement des pourparlers visant à parvenir à une paix durable, qui devaient initialement se tenir vendredi en Suisse. Toutefois, le vice-président américain J.D. Vance, qui prévoyait d'y participer, a annulé son déplacement vendredi.

Les discussions prévues vendredi pour consolider les avancées obtenues et poursuivre les efforts en vue d'un règlement durable ont alors été reportées, sans qu'une nouvelle date ne soit fixée.

Le mémorandum d'entente signé cette se-

maine par le président américain Donald Trump et son homologue iranien Massoud Pezeshkian vise à mettre fin à la guerre qui a débuté le 28 février à la suite de frappes aériennes américano-israéliennes ayant entraîné la mort du Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

Cependant, quelques heures seulement après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu au Liban entre Israël et le Hezbollah, l'Agence nationale de l'information libanaise a rapporté que des frappes aériennes et des attaques de drones israéliens avaient fait plusieurs victimes dans le sud du pays hier samedi.

L'arrêt des combats au Liban est considéré comme une condition préalable au lancement de négociations de 60 jours entre les États-Unis et l'Iran visant à résoudre les différends concernant le programme nucléaire iranien ainsi que d'autres questions sensibles nécessaires à la conclusion d'un accord plus durable. Cet accord est jugé essentiel pour permettre la réouverture du détroit d'Ormuz et stabiliser l'approvisionnement mondial en pétrole.

Un haut responsable américain avait déclaré que le cessez-le-feu au Liban était entré en vigueur vendredi vers 16 heures (13 h GMT), après des échanges de tirs. Deux sources du Hezbollah ainsi qu'un haut responsable israélien avaient confirmé l'accord.

Toutefois, selon l'Agence nationale de l'information, des avions de guerre et des drones israéliens ont mené une série de frappes dans la région de Nabatiyeh durant la nuit et dans la matinée, détruisant des immeubles résidentiels. L'artillerie israélienne a également bombardé Nabatiyeh et ses environs avant l'aube.

R.I

## APRÈS L'ANNONCE DU CESSEZ-LE-FEU

### Des bombardements sionistes meurtriers frappent le sud du Liban

Seize personnes ont été tuées et au moins douze autres blessées dans la région de Nabatiyeh, dans le sud du Liban, à la suite de frappes israéliennes continues menées hier samedi, a annoncé la Défense civile libanaise.

Dans un communiqué, l'organisme a indiqué que « les équipes des différents centres de la région de Nabatiyeh relevant de la Défense civile libanaise ont mené, depuis les premières heures de la matinée, des opérations d'évacuation, de transport et de secours en raison des attaques incessantes visant la région ». Il a précisé qu'elles avaient « évacué 47 citoyens vers des zones sûres et transporté 16 martyrs ainsi que 12 blessés vers les hôpitaux ».

Les médias officiels libanais avaient auparavant fait état de plusieurs victimes, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah, soutenu par l'Iran, la veille.

L'Agence nationale d'information (ANI) a rapporté qu'Israël avait mené des frappes aériennes contre plus d'une douzaine de sites dans le sud du Liban entre minuit et la matinée de samedi. Elle a indiqué que trois personnes avaient été tuées lors d'une double frappe visant la localité d'Arab Salim, une autre à Deir ez-Zahrani, et une cinquième lors d'une attaque de drone contre une moto à l'entrée est du village de Doueir. Deux enfants et leur père ont également été tués dans un bombardement israélien visant la localité de Barich, dans le sud du Liban.

L'agence officielle libanaise a par ailleurs signalé des tirs d'artillerie israéliens contre la ville de Nabatiyeh et ses environs vers cinq heures du matin.

Vendredi, un responsable américain avait annoncé la conclusion d'une trêve immédiate entre Israël et le Hezbollah grâce à une médiation américaine et qatarie, à l'issue de discussions avec Israël et l'Iran. L'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, Yechiel Leiter, a déclaré qu'Israël respecterait le cessez-le-feu à condition que le Hezbollah en fasse de même, après l'échec des précédentes annonces de trêve à produire des résultats significatifs.

Avant cette dernière annonce, des frappes aériennes israéliennes avaient fait 47 morts et près de 100 blessés entre la nuit de jeudi à vendredi, selon les autorités libanaises. Il s'agit du bilan le plus lourd depuis la signature, lundi, du mémorandum d'entente irano-américain prévoyant un cessez-le-feu « sur tous les fronts, y compris au Liban », une condition sur laquelle Téhéran avait insisté. L'armée israélienne a également annoncé la mort de quatre de ses soldats jeudi dans le sud du Liban, dont un officier supérieur.

R.I

## LES HOUSHIS METTENT EN GARDE ISRAËL

### Nous ne resterons pas les bras croisés face aux attaques contre le Liban

Le ministère des Affaires étrangères de Sanaa, affilié aux Houthis, a renouvelé sa mise en garde à l'égard d'Israël contre la poursuite de ses opérations militaires au Liban, qui ont fait des milliers de victimes, morts et blessés, et provoqué d'importantes destructions de biens civils.

Dans un communiqué, le ministère a qualifié l'offensive israélienne contre

le Liban de « violation flagrante du droit international et d'infraction manifeste au mémorandum d'entente (irano-américain) », lequel prévoit l'arrêt immédiat et permanent des opérations militaires sur tous les fronts, y compris sur le territoire libanais. Le ministère a estimé que l'escalade israélienne visait à compromettre les efforts déployés pour mettre fin au conflit dans la région et à faire

échouer les initiatives destinées à instaurer la sécurité et la stabilité.

Le communiqué a également affirmé que « l'axe du jihad et de la résistance » ne resterait pas passif face à l'escalade israélienne en cours, considérant que les opérations menées par la résistance libanaise s'inscrivent dans le cadre du « droit légitime à l'autodéfense », conformément aux normes et conventions in-

ternationales.

Par ailleurs, le ministère a salué les déclarations de Abdul-Malik al-Houthi, dirigeant du mouvement Ansar Allah, qui a réaffirmé l'état de préparation du Yémen face à toute évolution ou escalade de la part des États-Unis ou d'Israël, que ce soit au Liban, à Gaza ou sur tout autre front relevant de ce qu'il a qualifié d'« axe du jihad ».

R.I

# TÉLÉ

**CANAL+** Les tourmentés  
**21h09**



Ancien légionnaire, Skender se voit proposer une forte somme d'argent contre une partie de chasse où il serait le gibier. Le thème de la chasse à l'homme n'est pas nouveau.

**TF1** Le nouveau stagiaire



Ben Whittaker fait tout pour mener malgré tout une vie bien remplie. Mais pas assez à son goût, il postule pour être stagiaire dans un site Internet de mode. Au bout de quelques jours, il est choisi pour être l'assistant personnel de Jules Ostin, la jeune fondatrice de la société très prometteuse.

**W9** NCIS  
**20h55**



Alors que Gibbs et son équipe du NCIS se préparent à une mission de protection de haut vol, ils se retrouvent en première ligne d'une opération délicate.

**gulli** MacGyver



Pete demande à MacGyver de rechercher la taupe qui élimine leurs agents les uns après les autres. Ayant besoin de vacances, MacGyver refuse la mission puis accepte lorsqu'il découvre que sa partenaire est une ravissante transgène du nom de Viktoria.

# VISION



**france 3** Hudson et Rex



Depuis plusieurs jours, Maddie Farrell est sans nouvelles de Luke Kaminsky, son petit ami. Quand elle se rend à son domicile, elle découvre son corps sans vie dans le salon.

**arte** Lara Croft Tomb Raider : le berceau de la vie  
**20h55**



Dans les profondeurs d'un temple sous-marin, l'audacieuse et intrépide Lara Croft met la main sur un artefact énigmatique, porteur des coordonnées de la légendaire boîte de Pandore, un objet mythique censé détenir des pouvoirs dévastateurs.

**G STAR** Chicago Fire



L'année commence avec une intensité palpable pour Stella Kidd et Kelly Severide, qui peinent à profiter de leur lune de miel. Kidd s'initie à son nouveau rôle de lieutenant, un défi qui l'oblige à jongler entre leadership et prise de décision rapide lors des interventions.

**Avant sa sortie : Spider-Man : Brand New Day réalise une performance impressionnante**



Depuis que les premiers tickets pour le film ont été mis en vente aux États-Unis, "Spider-Man : Brand New Day" a signé l'un des meilleurs totaux de préventes de tous les temps.

Absent des écrans depuis cinq ans et la sortie de No Way Home, le Spider-Man incarné par Tom Holland va faire son retour dans Brand New Day. Ce nouveau film prend place quatre ans après le précédent. Après la décision très difficile qu'il a prise, Peter habite seul à New York et se concentre sur sa mission de protéger les habitants de la ville contre le crime.

Mais la pression qui pèse sur les épaules du super-héros s'intensifie. Celle-ci va entraîner chez lui un changement physique inattendu susceptible de le mettre en grand danger. En outre, parallèlement à cette évolution physique qu'il va avoir du mal à gérer, une vague de crimes d'une origine mystérieuse va s'abattre sur New York. Et elle va donner naissance à la menace la plus redoutable que Peter ait eu à affronter. Aux États-Unis, les spectateurs ont commencé à acheter leur ticket pour le nouveau Spider-Man. Brand New Day a signé le quatrième total de préventes le plus élevé de tous les temps sur une période de 24 heures !

Brand New Day arrive derrière Star Wars, épisode VII : Le Réveil de la Force. Ensuite, le numéro 2 est No Way Home, le précédent film du MCU sur l'homme-araignée. Et en première position se trouve Avengers : Endgame, un autre long-métrage du MCU.

Le nombre de préventes de Brand New Day n'est pas la première indication de l'énorme engouement autour de la nouvelle aventure de Spider-Man à l'écran. En mars dernier, la première bande-annonce du film est devenue la première à atteindre 1 milliard de vues ! Et elle a réussi à franchir ce cap totalement fou en l'espace de seulement quatre jours !

Autant dire que Brand New Day est sans conteste l'un des longs-métrages les plus attendus de l'année. L'attente jusqu'à sa sortie durera encore un peu plus d'un mois. Car le film sera projeté dans les salles à partir du 29 juillet prochain.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 028 53 59 96**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Le Festival du court métrage Fujifilm : Ouverture des inscriptions pour sa deuxième édition

Le Fujifilm Short Film Festival (FSFF) a ouvert les inscriptions pour sa deuxième édition, invitant les cinéastes émergents du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie centrale à concourir lors d'une vitrine régionale du cinéma indépendant qui se tiendra les 12 et 13 décembre 2026. Le festival revient après une première édition réussie qui a attiré plus de 2 000 candidatures de cinéastes de toute la région et s'est imposée comme une nouvelle plateforme pour le court métrage narratif.

Le festival a pour vocation de soutenir les cinéastes indépendants du Moyen-Orient, d'Afrique (à l'exception de l'Afrique australe) et d'Asie centrale, en offrant aux talents émergents la possibilité de présenter leurs œuvres, de se faire connaître du secteur et de nouer des contacts avec d'autres créatifs et professionnels. L'événement vise à accompagner la prochaine génération de conteurs de la région grâce à des projections, des opportunités de réseautage et une reconnaissance professionnelle.

Les candidatures sont désormais ouvertes dans quatre catégories : court métrage de fiction, court métrage documentaire, court métrage d'animation et court métrage étudiant. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 août 2026.

La première édition, qui s'est tenue en décembre 2025, a suscité un vif intérêt auprès des cinéastes et du public. Plus de 2 000 films ont été soumis, provenant des régions couvertes par Fujifilm Moyen-Orient, et une sélection de films remarquables a été projetée au Cinéma Akil.

La première édition proposait également des ateliers professionnels, des séances de réseautage et une cérémonie de remise de prix qui a distribué plus de 15 000 \$ en prix et en matériel de tournage aux cinéastes lauréats. Le festival a ensuite étendu son rayonnement grâce à des projections dans d'autres villes de la région, contribuant ainsi à faire découvrir les films primés à un public plus large.

N.C

## Formation : Cate Blanchett, professeure invitée à Oxford

L'actrice oscarisée Cate Blanchett est nommée professeure invitée Cameron Mackintosh de théâtre contemporain au St. Catherine's College, une prestigieuse université britannique. Elle occupera ce poste à partir de l'année universitaire 2026-2027.

L'actrice qui a incarné Carol en 2015 rejoint une longue lignée de personnalités du spectacle ayant occupé ce poste, parmi lesquelles Stephen Sondheim, Ian McKellen, Arthur Miller, Meera Syal, Tom Stoppard, Stephen Fry et Diana Rigg. Elle succède à l'artiste et scénographe Es Devlin. Dans le cadre de ce programme de formation, Cate Blanchett participera à une série de rencontres, de conférences et d'échanges avec des étudiants. "L'art transcende les frontières et les limites de notre imagination, il questionne et remet en cause notre réalité", a-t-elle déclaré, évoquant une formidable opportunité d'entamer un dialogue créatif et intense avec la nouvelle génération. "J'ai hâte de me lancer dans cette folle aventure créative", a-t-elle confié.

Créée en 1990 grâce à Cameron Mackintosh et hébergée par le St. Catherine's College, cette chaire prestigieuse existe depuis plus de 30 ans des personnalités de premier plan du monde du théâtre et des arts du spectacle à dialoguer avec les étudiants et les chercheurs. Cate Blanchett sera à l'affiche de la pièce de Benedict Andrews "Electra/Persona", présentée au Lyttelton Theatre de Londres, du 19 août au 10 octobre. Prochainement, elle sera sur grand écran dans "Dragons 2".

N.C

## "Shrek 5" : DreamWorks a dévoilé la bande-annonce officielle

Dix-sept ans après le dernier volet de la franchise, DreamWorks Animation prépare le retour sur grand écran de son ogre vert. Une première bande-annonce officielle dévoile un changement de style visuel qui propose des personnages plus réalistes. Pour ce nouvel opus, les réalisateurs Conrad Vernon et Walt Dohrn prennent les commandes de la production, avec la collaboration du coréalisateur Brad Ableson. Chris Meledandri et Gina Shay supervisent la création. Le public retrouvera le trio vocal d'origine avec Mike Myers, Cameron Diaz et Eddie Murphy. Toutefois, la distribution accueille de nouveaux visages pour incarner les enfants adolescents du couple. La comédienne Zendaya prêter sa voix au personnage de Felicia, alors que Marcello Hernandez et Skylar Gisondo interpréteront respectivement Fergus et Farkle.

Dans Shrek 5, le public suit le célèbre couple d'ogres face à un défi inédit : l'éducation de leurs enfants devenus adolescents. Cette nouvelle aventure entraîne la joyeuse troupe sur des chemins inédits où les rencontres surprenantes se succèdent, de la présence du Joueur de flûte à celle d'un bonhomme de neige parodique. Les péripéties de la famille tourment rapidement au vinaigre et conduisent les héros der-

## FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE 2026

# Lancement du forum "Porteuses de projets"

Du 30 septembre au 5 octobre 2026, la ville d'Annaba accueillera la 8<sup>e</sup> édition du Festival National de la Production Théâtrale Féminine sous le thème "Horizons". Le Festival a ouvert les candidatures pour le "Forum des femmes porteuses de projets artistiques et auteurs", dans le cadre des préparatifs en cours pour l'édition de 2026.

Conformément à la vision du festival, qui vise à soutenir la créativité féminine, le forum a adopté le slogan inspirant "Votre projet, votre vision, votre avenir... mettez-le en valeur!". Également, les organisateurs ont adressé un message spécial aux participantes : "Votre voix, votre créativité... votre projet est votre chance de vous lancer. Créons ensemble une scène qui exprime les femmes et leur vision."

Dans ce contexte, le festival, à travers ce forum, ambitionne d'atteindre plusieurs objectifs stratégiques, notamment la valorisation des projets artistiques féminins et la promotion des échanges et du développement de réseaux professionnels solides entre les créatrices. L'évènement vise également à créer de véritables opportunités de coproduction et de distribution, à apporter le soutien nécessaire aux dramaturges féminines et



à mettre en lumière les formes théâtrales contemporaines des arts de la scène. Ses objectifs vont plus loin, puisqu'ils permettent aux participantes de bénéficier de cours et d'ateliers spécialisés (masterclasses), contribuant ainsi au développement de leurs compétences et à l'enrichissement de leur expertise, notamment en matière de présentation de projets et de communication efficace avec les partenaires et les producteurs. Les candidatures sont ouvertes aux femmes ayant des projets artis-

tiques dans les domaines du théâtre, de la danse, des arts de la scène et du street art, ainsi qu'aux dramaturges travaillant à l'écriture de textes théâtraux, et aux projets artistiques aboutis, prêts à être présentés à un public professionnel. La date limite de dépôt des candidatures est le 15 août 2026.

Pendant six jours, Cet événement culturel majeur qui célèbre la créativité féminine dans les arts de la scène et met en lumière les nouvelles dynamiques du théâtre contemporain en Algérie, réunira artistes, met-

teuses en scène, comédiennes, auteurs, professionnels du spectacle et passionnés de théâtre autour d'un programme riche en représentations, rencontres et échanges artistiques. Véritable espace d'expression et de création, cette manifestation contribue à valoriser les productions théâtrales portées par les femmes et à encourager l'émergence de nouvelles voix sur la scène nationale.

Une commission spécialisée sera chargée d'examiner les dossiers reçus et de sélectionner les spectacles qui figureront dans la programmation officielle de cette huitième édition. Les œuvres sélectionnées seront en lice pour le prix «Keltoutoum» du meilleur spectacle théâtral, et d'autres consécration supplémentaires (meilleure interprétation, meilleure mise en scène, meilleure musique, etc.).

À travers son thème "Horizons", le festival invite à explorer de nouvelles perspectives artistiques et à célébrer l'audace, l'innovation et la diversité des expériences créatives. Il met en avant un théâtre en constante évolution, capable d'interroger la société, de raconter des histoires inédites et d'ouvrir de nouveaux chemins pour l'expression culturelle.

N.C

## Sortie en streaming : "El Sett" domine les classements de streaming de MBC Shahid

Le film biographique "El Sett", qui retrace la vie de la chanteuse égyptienne légendaire Oum Kalthoum, diffusé sur MBC Shahid et est rapidement devenu le film le plus populaire de la plateforme. Réalisé par Marwan Hamed et avec Mona Zaki dans le rôle principal, le film retrace le parcours extraordinaire d'Oum Kalthoum, figure emblématique de l'histoire de la musique arabe. Sa sortie en streaming fait suite à son succès en salles et à sa présentation dans des festivals internationaux.

Conçu comme une fresque biographique, El Sett retrace l'ascension d'Oum Kalthoum, de ses humbles débuts dans le delta du Nil en Égypte à son statut d'icône culturelle dont la musique a résonné dans tout le monde arabe. Le récit alterne entre différentes périodes de sa vie, notamment son concert historique de 1967 à l'Olympia à Paris, tout en explorant son évolution artistique, ses luttes personnelles et son influence lors des grands bouleversements politiques et sociaux de la région. Le film est scénarisé par l'écrivain égyptien Ahmed

Mourad et met en vedette Mohamed Farrag, Sayed Ragab, Ahmed Khaled Saleh et Tamer Nabil. La production a également réuni le compositeur Hesham Nazih et le concepteur sonore Wayne Pashley, nommé aux Oscars.

Pour Mona Zaki, l'une des actrices les plus célèbres du monde arabe, incarner Oum Kalthoum a représenté l'un des rôles les plus exigeants de sa carrière. Le film explore la transformation de la chanteuse, depuis ses débuts comme jeune interprète de chants religieux dans l'Égypte rurale jusqu'à son ascension

au rang d'artiste et de femme d'affaires influente dont la voix a marqué toute une époque.

Le succès retentissant de Shahid témoigne de la popularité durable de l'héritage d'Oum Kalthoum et de la demande constante pour les drames biographiques en langue arabe célébrant des figures culturelles influentes. Le film, désormais en tête des classements de la plateforme, permet à El Sett de toucher un nouveau public au Moyen-Orient et en Afrique du Nord grâce à sa sortie numérique.

N.C

Nombres croisés

|     |   |   |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|---|---|---|
|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| I   |   |   |   |   |   |   |
| II  |   |   |   |   |   |   |
| III |   |   |   |   |   |   |
| IV  |   |   |   |   |   |   |
| V   |   |   |   |   |   |   |
| VI  |   |   |   |   |   |   |

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

## Saisie de plus de 270 kg de cocaïne

Un narco-trafiquant a été arrêté et un camion semi-remorque chargé de 270,65 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) a été saisi, au cours de cette semaine, dans le Secteur militaire d'Adrar en 3e Région militaire (RM), a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Le nissab de la Zakat fixé à 2.295.000 DA

Le nissab de la Zakat, pour l'année 1447 de l'Hégire, a été fixé à 2.295.000 DA, a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui a rappelé les comptes CCP et les caisses de la Zakat au niveau des mosquées mis à la disposition des citoyens pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires. A l'occasion de l'année hégirienne 1448, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que "le nissab de la zakat pour l'année hégirienne 1447h a été fixé à 2.295.000 DA. Ce montant représente la valeur de vingt dinars d'or, soit quatre-vingt-cinq (85) grammes. L'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR) a fixé le prix du gramme d'or 18 carats à 27.000 DA au début de cette année hégirienne", a précisé le communiqué. "Ainsi, un quart d'un dixième (2,5 %) de toute valeur ayant atteint le nissab et détenu pendant une année complète doit être versé au titre de la zakat, que ce soit en espèces ou en biens commerciaux et marchandises évalués à leur valeur marchande le

jour de son échéance", a ajouté la même source. Conformément à la Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) concernant la collecte et la distribution de la zakat, le ministère des Affaires religieuses et Wakfs met à la disposition des citoyens les comptes CCP de wilaya de l'Office national des Wakfs et de la Zakat pour s'en acquitter directement de la Zakat ou à travers les caisses de la Zakat au niveau des mosquées sur le territoire nationale pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires.

## ALGER

### Le CRA organise une journée de sensibilisation au VIH et à l'hépatite virale

Le Comité médical du Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, jeudi à Alger, une journée de sensibilisation au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et à l'hépatite virale, en vue de renforcer la sensibilisation sanitaire autour de ces deux maladies. Cette journée de sensibilisation organisée à la place "Square Saïd", vise à "renforcer les connaissances sur les modes de transmissions de l'infection et ses symp-

## Météo

|             |    |    |            |    |    |
|-------------|----|----|------------|----|----|
| Alger       | ☀️ | 29 | Tizi Ouzou | ☀️ | 27 |
| Tiaret      | ☀️ | 31 | Béjaïa     | ☀️ | 27 |
| Constantine | ☀️ | 28 | Oran       | ☀️ | 28 |

## MOSTAGANEM

### Le journaliste Madani Hamel n'est plus

Le journaliste Madani Hamel est décédé jeudi à Mostaganem, à l'âge de 54 ans, a indiqué, vendredi, sa famille. Le défunt avait rejoint la Radio algérienne à la station de Tindouf en 1999, avant d'en devenir le directeur en 2004. Il a ensuite été nommé directeur de la radio régionale de Nâama en 2006. A la fin de cette même année, il a intégré la jeune radio régionale de Mostaganem, où il est resté jusqu'à son décès. Il y exerçait les fonctions de journaliste et de rédacteur-enquêteur principal, formant au fil des années des dizaines de journalistes et d'animateurs radio. Parallèlement à son activité radiophonique, le défunt était

également enseignant universitaire associé au département de l'information et de la communication de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Le regretté, qui avait présenté son dernier programme radiophonique, jeudi dernier, intitulé "Mémoire d'une Nation", était connu pour son attachement à sa nation, son dévouement à son pays, son respect des règles professionnelles, ainsi que pour sa générosité, sa bienveillance et ses hautes qualités morales envers ses collègues et ses auditeurs. La dépouille du défunt a été inhumée vendredi dans sa ville natale, dans la wilaya de Bechar, a-t-on précisé.

## TRANSPORT URBAIN

### L'ETUSA trace un programme spécial été

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, un programme spécial été qui sera lancé à partir de dimanche prochain avec de nouveaux horaires d'exploitation et des lignes vers les différentes plages et promenades. L'ETUSA a souligné que les premières dessertes du programme de transport public seront assurées de 06h20 jusqu'à 19h30 pour la période matinale et de 19h00 à 01h00 pour le service nocturne. Pour le programme du Plan bleu, l'établissement a consacré six lignes spéciales vers les plages (aller-retour), assurées de 8h00 à 20h00. Le programme prévoit l'ouverture de lignes régulières de Douera vers les plages de Sidi Fredj, de Khemis El Khechna vers les plages de Boumerdès (en passant par Ouled Moussa), de Hammadi vers les plages de Boumerdès, d'El Harrach vers Ain Taya et de Rahmania vers la plage Kheloufi (en passant par la cité Othmane-Belouizdad, la cité 1500 logements Zaatria, la cité 2322 et la cité 4000 logements Megtaâ Kheira) et de Rouiba vers la plage de Kadous (Ain

Taya). L'ETUSA a tracé aussi un programme de sorties nocturnes pour faciliter les déplacements des citoyens vers les promenades et les jardins, à partir de 18h00 jusqu'à 01h00. Le programme de dessertes vers la promenade des Sablettes au départ des stations du 1er-Mai (en passant par la rue Mohamed-Belouizdad), la place des martyrs, Bachdjara, Baraki, les Eucalyptus, Hammadi, Meftah, Larbaâ, ainsi que la station de Bouguerra. Le programme de sorties nocturnes prévoit des dessertes au départ de la station de Bachdjara vers le parc de la prise d'eau à El Harrach, ainsi que la station multiservice des fusillés vers la place Kettani, du jardin d'essai d'El Hamma vers le sanctuaire des martyrs et de la station de Sidi Abdallah vers Sidi Fredj. Concernant le programme City Tour, des tournées sont prévues au quotidien de la promenade des Sablettes vers les principaux sites touristiques de la capitale, du sanctuaire des martyrs, à Djamaa el Djazaïr et au front de mer, précise le communiqué, qui a ajouté que ce service sera assuré de 18h00 jusqu'à 01h00.

## BOUIRA

### 7 personnes blessées dans un carambolage

Les services de la Protection civile sont intervenus, hier vers 06h32, pour un accident de la circulation consistant en une collision en chaîne impliquant deux voitures, un autobus assurant la liaison Sétif-Alger et un camion. Selon un communiqué de la Protection civile, l'accident s'est produit sur l'auto-route en direction d'Alger, au niveau de Ben Haroun, dans la commune d'El Ha-

chimia et la daïra de Kadiriya. Il a fait 7 blessés légers : 3 occupants d'une voiture et 4 passagers de l'autobus. La même source a précisé que les victimes ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées et transportées vers l'hôpital local. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé un camion de secours et deux ambulances.

## HISTOIRE

### 70e anniversaire de l'exécution des héros Ahmed Zabana commémoré

"De la guillotine à l'immortalité dans la Mémoire nationale" a été le thème d'une conférence organisée, jeudi à Alger, à l'occasion du 70e anniversaire de l'exécution des deux héros martyrs Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj. A l'ouverture de cette conférence, tenue à la prison de Barberousse (Serkadjij), le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif a précisé, dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet par intérim, Karim Haddad, que "la préservation du legs des valeurs chouchoua et la transmission de leur message sacré aux générations successives constituent un devoir national et une lourde responsabilité qui exigent l'attachement aux nobles valeurs et principes de la glorieuse Révolution de Novembre". La commémoration des symboles de l'Algérie et de ses valeureux martyrs revêt "des significations profondes qui dépassent le simple rappel des faits, et participent à l'ancrage des valeurs de sacrifice et de dévouement, ainsi qu'au renforcement des liens de fidélité entre les générations", a-t-il dit. "La commémoration du 70e anniversaire de la mort en martyr du symbole Ahmed Zahana, dit "Za-



bana", et de son compagnon Abdelkader Ferradj, ainsi que du 69e anniversaire de la mort en martyr du jeune militant Boualem Rahal, constitue une occasion de rappeler les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, dans lesquelles il avait souligné que cet anniversaire est l'occasion de "perpétuer, avec reconnaissance et fierté, le devoir de fidélité et de constance sur la voie tracée, alors que nous continuons à relever les défis de l'étape actuelle afin de parachever la marche que nous avons amorcée ensemble" et que "la fidélité aux martyrs a été le fondement de cette étape", a ajouté à M. Ta-

cherif. Des interventions sur le parcours militant des martyrs Zabana et Ferradj ainsi que sur les circonstances de leur arrestation et de leur procès ont été présentées lors de cette conférence, en mettant en lumière la dimension symbolique des premières exécutions par guillotine perpétrées par les autorités coloniales françaises à l'encontre des militants de la glorieuse Révolution de libération. La rencontre, qui a été ponctuée par des témoignages de moudjahidine, de chercheurs et d'historiens, qui ont évoqué des étapes phares de la lutte nationale, a pris fin par un hommage rendu à plusieurs familles de martyrs de la Révolution.

## ASSOCIATION DES AUTORITÉS ANTI-CORRUPTION D'AFRIQUE

### L'Algérie décroche un siège au Bureau exécutif

L'Algérie, représentée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a décroché le poste de deuxième vice-président du Bureau exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), pour un

mandat de quatre ans, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'Association, clôturés jeudi à Nairobi (Kenya), a indiqué un communiqué de l'Autorité. L'élection de l'Algérie est intervenue à l'occasion du renouvellement des structures du Bureau exécutif

de l'Association, en obtenant 26 voix sur un total de 30, un résultat qui "reflète la confiance dont jouit l'expérience algérienne au niveau africain en matière de promotion de la transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", selon la même source.